

<https://enseignants.se-unsas.org/Cned-missions-particulières-pouvant-etre-proposées-aux-enseignants>



Enseignants de l'Unsa

Cned : missions particulières pouvant être proposées aux enseignants

- articles cachés -

Date de mise en ligne : mardi 7 novembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les enseignants nommés au Cned se voient confier des missions en lien avec l'enseignement, à réaliser sous forme d'activités numériques ou de services en ligne. Mais d'autres missions particulières peuvent leur être proposées. Le SE-Unsa vous en donne un aperçu.

Les missions confiées aux enseignants nommés au Centre national d'enseignement à distance (Cned), et qui sont à réaliser sous forme d'activités numériques ou de services en ligne, comprennent par exemple la correction numérique de copie, le tutorat individuel ou encore la participation aux actions d'animation de la communauté enseignante.

Mais bien que rares, d'autres missions particulières peuvent être proposées aux enseignants nommés au Cned :

L'animation / la coordination d'équipe pédagogique

L'enseignant peut être animateur d'une équipe disciplinaire ou d'un réseau d'entraide aux outils numérique. Il peut aussi être coordonnateur d'une équipe transversale, par exemple pour prendre en compte des situations de handicap, ou encore animateur d'un groupe de travail.

La production de contenus pédagogiques

L'enseignant peut être amené à concevoir, relire et valider des contenus comme des cours ou des exercices.

L'accompagnement de parcours

Il s'agit de missions relatives au suivi de scolarité, à la gestion administrative ou au suivi de stages ou d'alternants.

La modération d'espaces en ligne

Cette mission correspond à la modération de forums.

La curation/l'éditorialisation ou l'intégration de contenus en ligne

Les enseignants proposent des contributions à un blog disciplinaire ou à un site de ressources et procèdent à l'intégration d'exercices autocorrectifs.

La gestion d'un espace ou d'une plate-forme de formation en ligne

Il s'agit de l'administration d'un réseau social.

Les missions particulières à l'échelon de l'établissement

Ces missions correspondent à celles de chef de projet, de chargé de mission innovation ou encore de chargé de veille techno-pédagogique.

Selon les cas, ce type de mission spécifique est formalisé dans une lettre de mission ou une fiche de poste spécifique.